

Insee Analyses

Nouvelle-Aquitaine



N° 85

Janvier 2020

En Nouvelle-Aquitaine, des personnes âgées dépendantes toujours plus nombreuses d'ici 2030

La Nouvelle-Aquitaine est la région la plus âgée de France en 2016. D'ici 2030, plus d'un tiers de ses habitants atteindrait 60 ans ou plus. Sous l'effet de ce vieillissement, la région aurait 59 400 personnes âgées dépendantes supplémentaires. Toutefois, l'arrivée des générations des baby-boomers rajeunirait la population des seniors, ce qui entraînerait la quasi-stabilité de la proportion de dépendants et la baisse de celle des plus dépendants. Les femmes, vivant plus longtemps, seraient toujours davantage touchées mais l'écart femmes-hommes se réduirait. Dans ce contexte, les besoins en accompagnement progresseraient, à domicile comme en institution. Les territoires seraient inégalement touchés, les plus fortes hausses concernant les départements littoraux.

Sébastien DUMARTIN, Géraldine LABARTHE (Insee)

Boom de seniors à l'horizon 2030

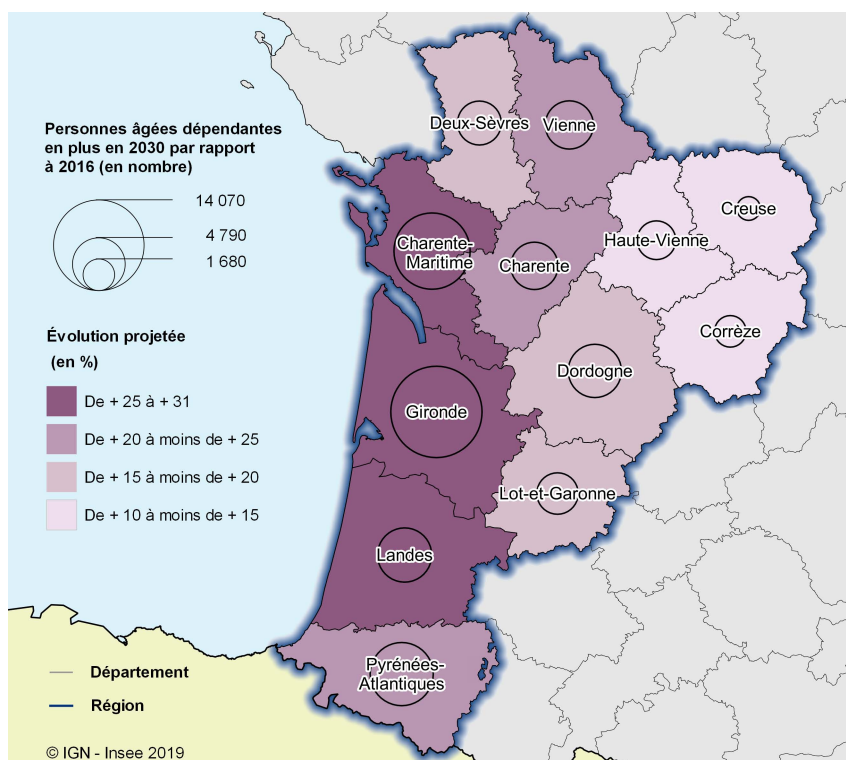
Région la plus âgée de France en 2016, la Nouvelle-Aquitaine devrait voir le vieillissement de sa population se poursuivre, et le nombre des personnes âgées en perte d'autonomie augmenter.

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient aux rythmes actuels (*méthodologie*), la région compterait 440 000 seniors de plus en 2030 (personnes âgées de 60 ans et plus), soit l'essentiel des habitants supplémentaires estimés à partir du scénario central des projections de population. Plus d'un tiers de la population serait alors âgée d'au moins 60 ans et les seniors deviendraient même plus nombreux que les moins de 30 ans dès 2023.

Outre les gains d'espérance de vie supposés, ce boom découlerait de deux phénomènes démographiques forts : l'arrivée des baby-boomers dans le rang des seniors – comme dans les autres régions – et les nombreuses installations de seniors ou de proches retraités dans la région qui figure parmi les plus attractives.

1 Une évolution de la dépendance plus marquée sur le littoral

Évolution du nombre de personnes âgées dépendantes entre 2016 et 2030



Sources : Insee, projections Omphale ; Drees, enquêtes EHPA 2015 et VQS 2014

Le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie augmenterait de 22 % d'ici 2030

Liée au processus naturel de vieillissement, la perte d'autonomie est causée par des altérations aussi bien physiques que psychiques. Elle est évaluée à partir de la grille AGGIR (Autonomie, Gérontologie, Groupe Iso Ressources), outil mesurant le degré de perte d'autonomie de ces personnes (*définitions*).

À l'horizon 2030, en Nouvelle-Aquitaine, le nombre de seniors dans l'incapacité d'assurer seuls certains actes de la vie quotidienne augmenterait nettement (*figures 1 et 2*), si les tendances et comportements récents se poursuivaient : 59 400 individus, soit une hausse de 22 % par rapport à 2016, inférieure de deux points à la France hors Mayotte. Toutes les régions seraient concernées tant par le vieillissement de leur population que par l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes.

En Nouvelle-Aquitaine, déjà la plus âgée des régions en 2016, la progression de la dépendance serait toutefois parmi les moins fortes du territoire national (7^e région pour la croissance du nombre de ses seniors). Modérée jusqu'en 2023, avec une croissance annuelle autour de 1,2 %, elle s'accélérait ensuite jusqu'à 1,9 % par an en fin de période ; l'effet des nombreux seniors attendus dans la région à l'horizon 2030 dépasserait largement celui de l'amélioration supposée de l'espérance de vie à 60 ans sans incapacité (*définitions*).

La dépendance toucherait toujours plus d'un senior sur sept

En 2030, 15 % des seniors seraient en perte d'autonomie, modérée ou forte, comme au niveau national. Cette proportion resterait quasi-stable par rapport à 2016, parce que la forte hausse des personnes âgées serait concentrée sur les soixantaines et septuagénaires (*figure 3*), encore peu concernés. En effet, la dépendance s'accroît avec l'âge : on estime, en 2015, que 7 % des seniors de moins de 75 ans étaient dépendants, 22 % entre 75 et 84 ans, et plus de la moitié ensuite. Et les personnes de 85 ans et plus ne seraient pas plus nombreuses en proportion qu'en 2016 : toujours 13 % de l'ensemble des seniors en 2030. En effet, la hausse du nombre de seniors proviendrait bien plus des générations nombreuses de baby-boomers faisant leur entrée dans la population des seniors (résidant ou arrivant), donc plus jeunes, que de l'allongement de la durée de vie.

Plus de seniors fortement dépendants, mais moins en proportion

À l'horizon 2030, sur l'ensemble de la région, 5 600 seniors de plus qu'en 2016 seraient concernés par une perte

2 + 59 400 personnes âgées dépendantes dans la région à l'horizon 2030

Nombre de personnes âgées et âgées dépendantes en 2016 et 2030, et projections

Zone	Situation en 2016		Projections 2016-2030 : nombre de seniors dépendants en plus				
	Nombre de seniors	Nombre de seniors dépendants	Total	Dont			
				en institution	fortement dépendants	femmes	75 ans et plus
Nouvelle-Aquitaine	1 743 600	331 200	59 400	10 200	5 600	33 300	50 600
Charente	110 900	22 200	3 800	700	300	2 100	3 100
Charente-Maritime	214 800	41 100	9 800	2 000	1 500	6 300	8 800
Corrèze	80 800	16 400	1 700	200	-100	800	1 400
Creuse	44 400	10 100	1 000	0	-200	300	600
Dordogne	146 800	29 100	4 800	600	300	2 400	4 100
Gironde	375 800	68 400	14 100	2 200	1 600	8 000	11 900
Landes	123 800	23 000	5 000	1 000	700	2 900	4 300
Lot-et-Garonne	108 000	19 700	2 900	400	200	1 600	2 600
Pyrénées-Atlantiques	198 200	37 700	6 700	1 100	700	3 600	5 400
Deux-Sèvres	108 200	20 000	3 300	700	200	1 800	2 700
Vienne	118 700	22 100	3 900	900	400	2 400	3 400
Haute-Vienne	113 200	21 300	2 500	300	0	1 100	2 300

Sources : Insee, projections Omphale ; Drees, enquêtes EHPA 2015 et VQS 2014.

d'autonomie qualifiée de « sévère » ou « forte ». Classés en GIR 1 et 2, ils sont en effet confinés au lit ou au fauteuil et nécessitent un accompagnement permanent. Si, en 2016, on estime que 28 % des seniors dépendants le sont fortement, ils seraient 25 % en 2030, soit 3 points de moins. En effet, leur nombre augmenterait trois fois moins que la totalité des seniors dépendants (+ 7 % contre + 22 %) : c'est une autre conséquence de l'entrée des baby-boomers chez les seniors, nombreux et encore relativement autonomes, et de son corollaire, la plus faible progression du nombre de seniors très âgés.

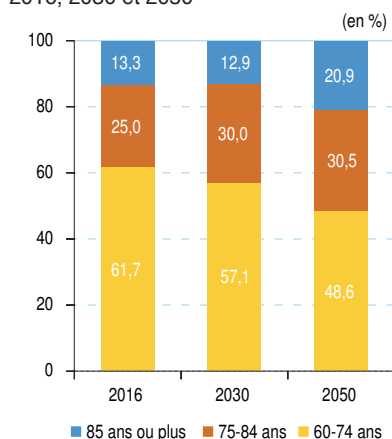
Les femmes toujours plus touchées, mais l'écart se réduirait

En 2030, les femmes resteraient majoritaires chez les seniors. Toujours plus nombreuses au fil des âges, elles seraient aussi davantage touchées par la dépendance (définition) : elles représenteraient 55 % des seniors, 65 % de ceux âgés de 85 ans ou plus, 63 % des dépendants et 70 % des sévèrement dépendants. Les écarts entre femmes et hommes se réduiraient toutefois d'1,5 point par rapport à 2016, notamment parce que leurs espérances de vie à 60 ans se rapprocheraient. Les hommes mourraient toujours un peu plus tôt, mais ils vivraient un peu plus longtemps qu'avant.

Plus souvent seules aux grands âges que les hommes, et la solitude accélérant parfois la perte d'autonomie, les trois quarts des seniors dépendants vivant en institution sont des femmes ; sous les hypothèses formulées pour cette étude, elles y resteraient nettement plus nombreuses.

3 La proportion de personnes de 85 ans et plus stagnerait entre 2016 et 2030

Structure par âge de la population projetée de 60 ans ou plus en Nouvelle-Aquitaine en 2016, 2030 et 2050



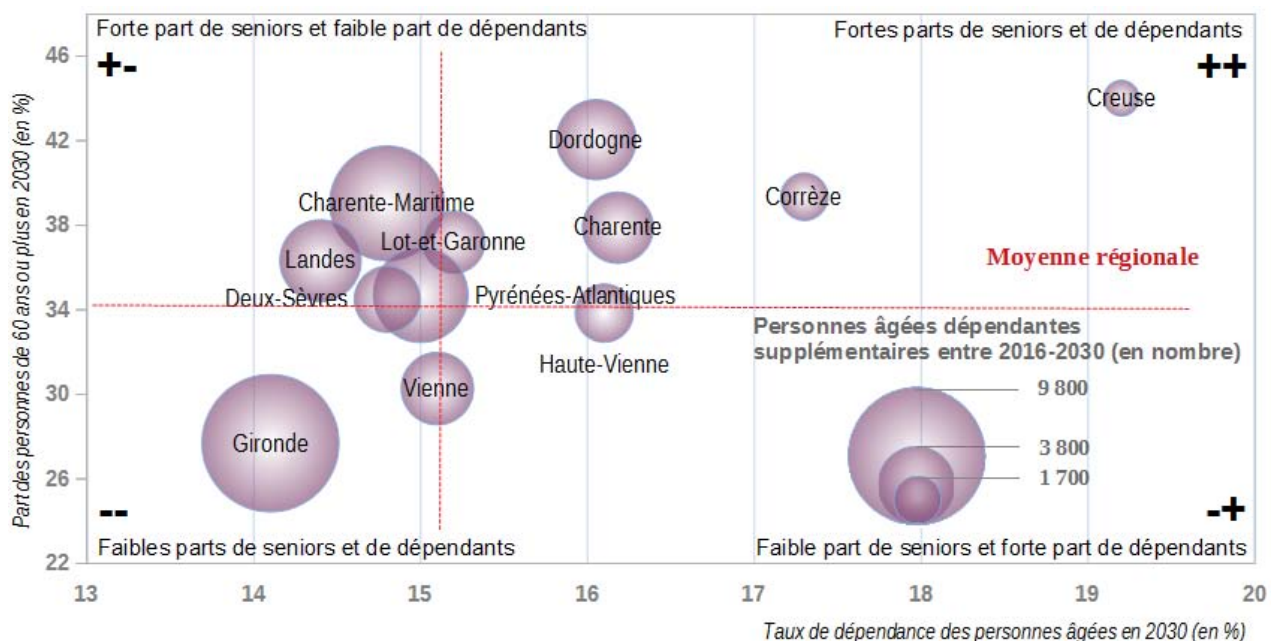
Source : Insee, Omphale 2017, scénario central.

Besoins d'accompagnement croissants à domicile comme en institution

La prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie s'annonce comme un enjeu majeur dans les années à venir, autant pour les acteurs publics que pour les professionnels de santé ou les proches aidants. En effet, une aide devient progressivement nécessaire, qu'elle soit technique, en provenance de l'entourage ou professionnelle. Se pose alors la question d'être soutenu à son domicile, parfois par des proches, ou d'être hébergé dans un établissement adapté. Ainsi, en 2016, 8 personnes âgées dépendantes sur 10 vivent chez elles. À partir de 75 ans, 27 % des seniors vivent en institution, ils ne sont que 9 % avant cet âge.

4 Une part de seniors âgés et dépendants plus importante dans l'Est de la région

Part des seniors dans la population et taux de dépendance en 2030



Lecture : En 2030, en Gironde, 28 % des habitants auraient 60 ans ou plus. Parmi ces seniors, 14 % seraient dépendants. Le département totaliserait 14 100 seniors dépendants en plus par rapport à 2016.
Sources : Insee, projections Omphale ; Drees, enquêtes EHPA 2015 et VQS 2014.

Si on maintenait la répartition actuelle entre domicile et institution pour les femmes et pour les hommes selon leurs âges et degrés de dépendance, le nombre de seniors dépendants augmenterait mécaniquement de 10 200 en institution et de 49 200 à domicile. Cette population en institution souvent plus fortement dépendante augmenterait moins vite (+ 1,1 % par an en moyenne) que celle maintenue à son domicile (+ 1,5 %) puisque les seniors très âgés connaîtraient une moindre évolution à l'horizon 2030.

2016-2030 : + 10 % à + 31 % de seniors dépendants selon les départements

Entre 2016 et 2030, dans tous les départements, comme dans l'ensemble de la région, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie augmenterait. Les taux de dépendance baisseraient toutefois légèrement car la montée de la dépendance serait moins rapide que celle du nombre de seniors.

Dans les départements du littoral, les hausses du nombre de seniors dépendants seraient les plus fortes : + 26 % en Gironde, + 28 % dans les Landes et + 31 % en Charente-Maritime, puis les Pyrénées-Atlantiques avec + 22 % comme en Vienne. Le littoral attire en effet beaucoup de nouveaux arrivants, et en particulier des jeunes ou bientôt seniors.

Plusieurs départements du littoral figurent aussi parmi ceux dont les seniors seraient les plus autonomes en 2030 (figure 4), comme en 2016 d'ailleurs. Les seniors qui y résident sont en effet aussi plutôt plus jeunes, notamment dans les Landes et en Gironde.

L'attractivité des jeunes seniors est la plus prononcée dans les Landes, et encore davantage en Charente-Maritime, où le taux de dépendance augmenterait légèrement.

Les départements de l'ex-Limousin enregistreraient au contraire les plus faibles hausses du nombre de seniors et de ceux dépendants avec toutefois les taux de

dépendance les plus élevés de la région en 2030, comme déjà en 2016.

Ces départements sont en effet au départ les plus âgés et déjà plus fréquemment en dépendance qu'ailleurs. Les seniors y resteraient nombreux, en raison du vieillissement de la population en place et de migrations résidentielles entrantes aux âges de la retraite. ■

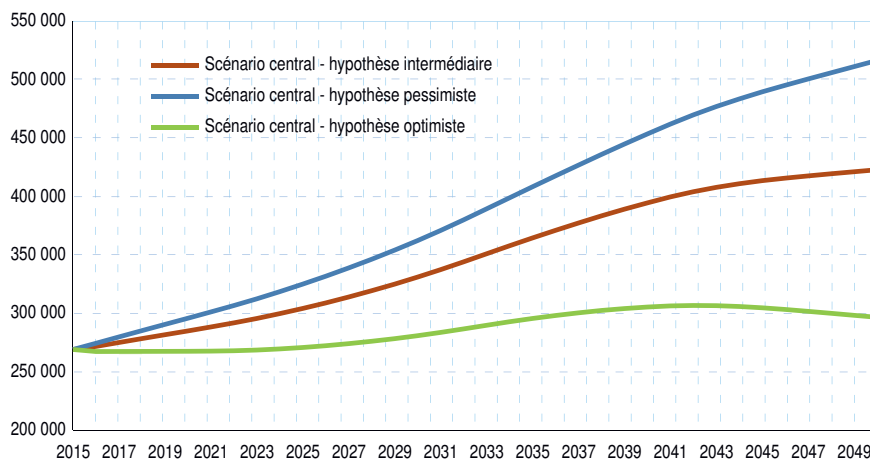
En 2050, deux fois plus de seniors âgés de 85 ans ou plus

Dans la région, à l'horizon 2050, les seniors seraient nettement plus nombreux aux âges avancés, et donc davantage en perte d'autonomie. La dépendance s'intensifierait : + 28 % de seniors concernés par rapport au niveau projeté déjà élevé de 2030, et + 56 % par rapport à 2016 (figure 5).

En particulier, le nombre de personnes âgées de 85 ans ou plus augmenterait en effet de 89 % entre 2030 et 2050. À cette date, un senior sur deux aurait 75 ans ou plus, et un sur cinq au moins 85 ans. Le taux de dépendance moyen régional, quasi-stable pendant la période 2016-2030, s'élèverait de plus d'un point pour atteindre 16,6 % en 2050.

5 La croissance du nombre de personnes âgées dépendantes en Nouvelle-Aquitaine s'accroîtrait à partir de 2030

Évolution projetée du nombre de personnes âgées dépendantes de 60 ans ou plus selon plusieurs scénarios d'évolution des taux de dépendance



Sources : Insee, projections Omphale ; Drees, enquêtes EHPA 2015 et VQS 2014.

Méthodologie

Les projections de population de personnes âgées en perte d'autonomie s'appuient sur les projections de population issues du modèle Omphale. Leur sont ensuite appliqués des taux départementaux de dépendance et de dépendance sévère eux-mêmes projetés par sexe et tranche d'âges, afin d'en déduire des volumes de seniors dépendants et sévèrement dépendants. Cette méthode a été co-développée par la Drees et l'Insee.

L'outil de projections de population Omphale projette d'année en année les pyramides des âges des départements. Dans cette étude, l'évolution de la population par sexe et âge repose sur les hypothèses du scénario central d'évolution de trois composantes : maintien de la fécondité à son niveau moyen observé de 2011 à 2015, évolution de la mortalité parallèlement à la tendance nationale à partir de sa moyenne 2011-2015, prolongement des migrations résidentielles internes à la France observées entre 2012 et 2013, et solde migratoire national avec l'étranger de + 70 000 par an. Ces hypothèses sont appliquées aux quotients observés initialement sur les départements.

Les taux de dépendance sont estimés à partir des enquêtes de la Drees Vie quotidienne et santé (VQS) 2014 auprès des seniors vivant à leur domicile, Capacités, aides et ressources des seniors en ménage (CARE) 2015, et de l'enquête Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) 2015 auprès des institutions. Ils diffèrent des nombres de bénéficiaires de l'APA pour lesquels le taux de non-recours n'est pas connu et variable d'un département à l'autre.

Pour cette étude, les taux sont projetés selon une hypothèse intermédiaire d'évolution de l'état de santé où les gains d'espérance de vie à 60 ans seraient « avec » ou « sans » incapacité dans les mêmes proportions qu'observées en 2015. Pour répartir les seniors dépendants projetés selon leur lieu de vie, l'hypothèse considérée maintient leur proportion en institution observée en 2015 par sexe, tranche d'âges et degrés de dépendance. D'autres hypothèses sont possibles : par exemple une hypothèse « optimiste » où les années d'espérance de vie gagnées sont des années sans dépendance, et une hypothèse « pessimiste » où les taux de prévalence par âge détaillé sont stables dans le temps (figure 5).

Sous ces hypothèses, l'espérance de vie à 60 ans passerait de 27,1 ans pour les femmes et 22,5 ans pour les hommes en 2015, à 28,5 et 24,6 ans en 2030. L'espérance de vie sans incapacité passerait de 11,2 ans pour les femmes et 10,9 ans pour les hommes en 2015, à 11,8 et 10,9 ans en 2030.

Définitions

La grille **Autonomie gérontologique groupe iso-ressources** (AGGIR) permet de classer les personnes âgées en six groupes iso-ressources (GIR) en fonction de leur niveau de besoin d'aides pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. Les GIR 1 et 2 correspondent à la dépendance dite forte ou sévère, les GIR 3-4 à la dépendance modérée, et les GIR 5 et 6 aux premiers signes de perte d'autonomie. Cette étude désigne par « personne âgée en perte d'autonomie » les personnes classées en GIR estimés 1 à 4, selon les estimations de la perte d'autonomie, déclarée pour les seniors vivant à leur domicile, ou évaluée lors d'un entretien dans les établissements d'hébergement. À noter qu'à incapacités comparables, les hommes semblent déclarer moins que les femmes leur perte d'autonomie, cette sous-déclaration étant aussi constatée plus globalement lorsqu'on leur demande d'évaluer leur état de santé.

Le **taux de dépendance** est le rapport entre le nombre de personnes d'une certaine tranche d'âge en perte d'autonomie et le nombre total de personnes de cette tranche d'âge.

Les **institutions** retenues dans le champ de l'étude sont les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les unités de soins de longue durée (USLD) et les résidences autonomie adossées à un EHPAD. S'il ne vit pas dans ces institutions, le senior vit à domicile.

Les chiffres relatifs au **niveau national** sont toujours calculés hors Mayotte.

L'**espérance de vie à 60 ans** en 2015 représente le nombre moyen d'années restant à vivre pour une génération fictive âgée de 60 ans qui aurait, à chaque âge, la probabilité de décéder observée en 2015. Autrement dit, c'est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 60 ans (ou durée de survie moyenne à 60 ans), dans les conditions de mortalité par âge en 2015.

L'**espérance de vie à 60 ans sans incapacité** est la durée de vie moyenne en bonne santé -c'est-à-dire sans limitation irréversible d'activité dans la vie quotidienne ni incapacités- d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité et de morbidité de l'année. Elle caractérise la mortalité et la morbidité indépendamment de la structure par âge.

Insee Nouvelle-Aquitaine
5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2492-6876
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Galinier C., « À l'horizon 2050, 900 000 seniors en plus en Nouvelle-Aquitaine », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n°43, juin 2017.
- Dalla-Longa M., « Le déficit naturel se creuse en Nouvelle-Aquitaine et gagne du terrain dans l'Union européenne », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 44, janvier 2019.
- Larbi K. et Roy D., « 4 millions de seniors seraient en perte d'autonomie en 2050 », *Insee Première* n°1767, juillet 2019.
- Dalla-Longa M. et Labarthe G., « 95 % des seniors néo-aquitains vivent à domicile », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 37, juin 2018.
- « La perte d'autonomie des personnes âgées à domicile - Quelles disparités entre départements ? », *Dossier de la DREES* n° 34, avril 2019.

